

Règlement tournoi d'Amfreville la Mivoie du Dimanche 19 Juin 2016

Article 1 : Date et lieu du tournoi

L'ASML D'Amfreville la Mivoie organise son tournoi de football Sixte sénior au stade Robert Talbot d'Amfreville la Mivoie le Dimanche 19 Juin 2016.

Article 2 : Participants

Le nombre d'équipes participantes est fixé à 20.

Chaque équipe comprendra :

- 6 joueurs (5 joueurs + 1 gardien)
- 2 remplaçants

Chaque équipe devra fournir un responsable qui représentera son équipe auprès des organisateurs. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés.

Les joueurs seront les mêmes pour toute la durée du tournoi et la liste devra être remise par le responsable à la table de marque dès leur arrivée. Seul le gardien peut jouer dans plusieurs équipes en qualité de gardien uniquement.

Article 3 : Engagement

Les engagements accompagnés de la somme de 70 euros devront parvenir au club organisateur avant le début du tournoi. Le nom de l'équipe devra être une sélection nationale participant à l'Euro 2016.

Article 4: Système de l'épreuve

Le tournoi débutera à 09h00 et se terminera vers 18h30

Le tournoi se déroulera sous forme de 4 poules de 5 équipes.

Ensuite les 2 premiers de chaque poule et les 2 meilleurs 3^{èmes} iront en poule gagnante. Les 2 autres 3^{ème} ainsi que les 4^{ème} et 5^{ème} de chaque poules iront en poule perdante (10 équipes en gagnante, 10 équipes en perdante).

Les 10 équipes seront réparties en 2 poules de 5 équipes.

La durée des matchs de poules sera de 9 minutes sans changement de côté.

A la fin des mini-championnats gagnants et perdants, les 5^{èmes}, 4^{èmes}, et 3^{èmes} s'affronteront pour déterminer leurs positions (Poule gagnante : de la 5^{ème} à la 10^{ème} place, poule perdante : de la 15^{ème} à la 20^{ème} place).

Les 2 premiers des poules gagnantes et les 2 premiers des poules perdantes s'affronteront sur une demi-finale de 2*6min puis une finale (Gagnante et Perdante) de 2*7min

Nous limiterons le temps de jeu global par équipe à 100 minutes sur la journée.

Article 5 : Règles du Jeu

Les matchs se joueront sur une moitié de terrain à 11.

- Il n'y aura pas de hors-jeu
- Les touches seront effectuées au pied, mais n'auront pas le droit d'être directe.
- Les gardiens de but pourront prendre le ballon à la main uniquement dans leur zone sauf s'il s'agit d'une passe de la part d'un coéquipier.
- Les coups francs seront tirés avec un mur à 6 mètres.
- Sur remise en jeu consécutive à une sortie de but, tout joueur adverse devra se trouver à 6 mètres.
- Les remplacements devront s'effectuer par le milieu du terrain.

Toute faute sera sanctionnée par un coup franc ou un tir au but (si elle est commise dans la surface de réparation).

En fonction de la gravité de la faute, l'arbitre se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement un joueur au cours d'un match.

Les arbitres du tournoi sont des officiels du District Fluvial de Football.

Le chronométrage des rencontres sera tenu par la table de marque. Le soin sera laissé aux arbitres de définir s'il y a lieu d'y avoir du temps supplémentaire.

Article 6 : Décompte des points - Classement

- Pour les matchs de poule, le classement des équipes sera fait en fonction du nombre de points selon le barème suivant:
 - Match gagné : 4 points
 - Match nul : 2 points
 - Match perdu : 1 point
 - Forfait : 0 point

En cas d'égalité à l'issue des matchs de poule, le classement tiendra compte du résultat de la confrontation directe entre les 2 équipes. Si l'égalité persiste, le goal average sera pris en compte. Si les 2 équipes sont toujours à égalité, elles se départageront sur une séance de 3 tirs au but.

- Pour les demi-finales, finale et les matchs de classement, en cas d'égalité, les 2 équipes se départageront lors d'une séance de 3 tirs au but par équipe.
En cas de nouvelle égalité, une séance de tir au but avec mort subite est prévue.

Article 7 : Discipline

Dans le cas de comportement contraire aux règles du jeu, les organisateurs se réservent le droit d'exclure un joueur ou une équipe d'un match ou du tournoi.

Les organisateurs sont chargés de la police de terrain.